

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0056212

147637

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2473

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KADDOUSSI NAHLA

Date de naissance : 27/05/1953

Adresse : 117 Bd Latifa Yacoub 3<sup>e</sup> étage Dr. N. CASABLANCA

Tél. : 26 63 35 51 19 Total des frais engagés : 3223,3 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Ilhame HJIAJ**  
Cardiologie Adulte et Pédiatrique  
79, Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars  
Rés. Carré d'Or - Casablanca  
GSM: 06 61 71 00 44

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Bouraïd Abdellah Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 21/02/2013

Signature de l'adhérent(e) :

ALLAL BEN ABDELLAH

ACCESOIRE

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/12 4500	9		300 100	Dr. Ilhame HJIAJ Cardiologie Adulte et Pédiatrique 79, Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars Rés. Carré d'Or - Casablanca GSM: 06 61 71 00 44

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien et du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE DES HABOUS</b> MESTHOUI MEDINA 15, Bd Victor Hugo Casablanca TEL: 05 22 44 93 38	23/10/23	28 73.30

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
000000000	000000000
000000000	000000000
35533411	11433553

A diagram showing a 10x10 grid of circles. The circles are numbered from 1 to 10. Arrows point from each circle to its right and down. The numbers are arranged as follows:

- Row 1: 1, 2, 1, 2
- Row 2: 3, 2, 3, 4
- Row 3: 4, 5, 4, 5
- Row 4: 6, 7, 6, 7
- Row 5: 8, 9, 8, 9
- Row 6: 10, 11, 10, 11
- Row 7: 12, 13, 12, 13
- Row 8: 14, 15, 14, 15
- Row 9: 16, 17, 16, 17
- Row 10: 18, 19, 18, 19

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ilhame HJIAJ Ep. BENOMAR

الدكتورة إلهام حاجي بنعمر

## Cardiologie Adulte et Pédiatrique

Diplômée de la faculté  
de Médecine de Liège  
Belgique

Ancienne Interne des Hôpitaux de  
Montpellier et Paris - France



**إختصاصية في أمراض القلب  
للكبار والأطفال  
خريجة كلية الطب  
بلجيكا - بلجيكا  
طبيبة سابقة بمستشفيات  
منيوبولي وباريس - فرنسا**

Casablanca, le : 28/01/23.

Nom : N° Bourachdi Abderrahim

**PHARMACIE DES HABOUS**  
MESFIoui MOUNIA  
Bd Victor Hugo Casablanca  
TELE. 052 22 44 93 88

11/01/87: 1cp x 2/j p/s 1kg  
S.V.

25] 1cp x 2/j  
6x 100 - Tautomox 5.00

35] Nebulet S.V. 1/4 cpr x 2/j  
87.50

49.60 D - Cure forte S.V.

2873.30 3 mois

**PHARMACIE DESHABOUS**  
MESFIQUI MOUNIA  
73, Bd. Victor Hugo Casablanca  
Tél : 05 22 44 93 38

**Dr. Ilhame HJIAJ**  
Cardiologie Adulte et Pédiatrique  
79, Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars  
Rés. Carré d'Or - Casablanca  
GSM: 06 61 71 00 14

79, rue de Rome angle bd 2 mars, res Carré d'Or - RDC - Casablanca  
Tél. : 05.22.81.54.54 / 05.22.82.54.54 - Urgence : 06.61.71.00.44

PPV: 49,60 DH  
LOT: 22127  
EXP: 09/12/2025

**XARELTO 15 mg**

Rivaroxaban

42 cpr

P.P.V : 909,00 DH

Bayer S.A.



**XARELTO 15 mg**

Rivaroxaban

14 cpr

P.P.V : 314,00 DH

Bayer S.A.



6 118001 090785

6 118001 090777

LOT : 22142 PER : 10/2027  
PPV : 100,70 DH

LOT : 22142 PER : 10/2027  
PPV : 100,70 DH

LOT : 22142 PER : 10/2027  
PPV : 100,70 DH

LOT : 22140 PER : 10/2027  
PPV : 100,70 DH

LOT : 22142 PER : 10/2027  
PPV : 100,70 DH

LOT : 22142 PER : 10/2027  
PPV : 100,70 DH

**XARELTO 15 mg**

Rivaroxaban

42 cpr

P.P.V : 909,00 DH

Bayer S.A.



6 118001 090785

\* VIGNETTE

**NEBILET® 5mg**

28 comprimés O

PPV 87DH50

V140977(0)

MCP220MA003118  
09/08/2018